

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE n° 029 / 2020

Service : QUESTURE
Tel. : 04 76 29 80 06
Ref. : BM/MP

OBJET :

RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DONNÉE A MADAME SIMONE TORRES - 8^{EME} MAIRE-ADJOINTE : Solidarités et cohésion sociale – Économie Sociale et Solidaire

RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION DONNÉE A UNE CONSEILLERE MUNICIPALE PLACEE SOUS SA RESPONSABILITE : Madame Chantal BERNARD (relations avec les acteurs de santé)

MAINTIEN DE LA DELEGATION DE FONCTION DONNÉE A DES CONSEILLERES MUNICIPALES : Madame Nathalie ROY (Accessibilité – Handicap – Lutte contre les discriminations – Egalité Femme Homme) Madame Isabelle EYMERI-WEIHOFF (Personnes Agées et intergénérationnel)

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-19 et L 2122-20,

VU la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2014 fixant à 9 le nombre des adjoints,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2014 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 novembre 2015 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection d'un nouveau Maire-Adjoint (Julien DUSSART) suite à la démission de Monsieur Philippe ROZIERES.

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2017 relative à l'élection de deux nouveaux Maires-adjoints et au changement de rang des Maire-Adjoints élus lors de la séance du 30 mars 2014.

VU l'arrêté N°122 / 2017 portant délégation de fonction et de signature à Madame Simone TORRES 8^e Maire-Adjoint pour les Solidarités et cohésion sociale, l'Économie Sociale et Solidaire

VU le résultat des dernières élections municipales du 15 mars 2020 et l'élection d'un nouveau Conseil Municipal,

VU la Loi d'Urgence pour faire face à l'épidémie de Covid 19 qui prévoit que les délégations consenties aux adjoints et conseillers municipaux délégués de l'ancienne mandature sont prorogées et le nouveau conseil municipal installé à la fin des mesures d'urgence,

CONSIDÉRANT que cette situation a des conséquences sur l'étendue des délégations qui doit être revue pour assurer la bonne marche de l'administration communale et permettre la continuité du service public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est ainsi mis fin à la délégation de fonction et de signature donnée à **Madame Simone TORRES 8eme MAIRE-ADJOINTE** pour les affaires relatives suivantes : Solidarités et cohésion sociale – Économie Sociale et Solidaire.

Il est également mis fin à la délégation de fonction donnée à **Madame Chantal BERNARD Conseillère Municipale** (relations avec les acteurs de santé).

L'arrêté du Maire n°122 / 2017 est abrogé.

ARTICLE 2 : **Les Conseillères Municipales** suivantes sont maintenues dans leurs fonctions de Conseillère Municipale Déléguée (à l'exclusion de toute délégation de signature).

Il s'agit de :

- **Madame Nathalie ROY** pour les dossiers relatifs à l'accessibilité – le handicap – la lutte contre les discriminations – l'Égalité Femme Homme
- **Madame Isabelle EYMERI-WEIHOFF** pour les dossiers relatifs aux Personnes âgées et l'intergénérationnel.

Elles sont placées sous ma responsabilité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Pont de Claix dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de de l'Isère
- Madame la Trésorière Principale de Vif
- Madame Simone TORRES– Maire-Adjointe
- Madame Chantal BERNARD – Conseillère Municipale
- Madame Nathalie ROY – Conseillère Municipale Déléguée
- Madame Isabelle EYMERI-WEIHOFF - Conseillère Municipale Déléguée
- Le service de Ressources Humaines
- Le CCAS
- Publié au recueil des actes administratif de la Commune

Acte rendu exécutoire par :
- dépôt en Préfecture le 27/03/2020
- publication le 27/03/2020

A PONT DE CLAIX, le 25/03/2020

Le Maire,
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : PLANQUOIS VILLE Maria

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2020_029
Date de la décision:	2020-03-25 00:00:00+01
Objet:	RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DONNÉE A MADAME SIMONE TORRES - 8EME MAIRE-ADJOINTE : Solidarités et cohésion sociale – Économie Sociale et Solidaire et à une Conseillère Municipale : Madame Chantal BERNARD (relations avec les acteurs de santé) MAINTIEN DE LA DELEGATION DE FONCTION à Madame Nathalie ROY et Madame Isabelle EYMERI-WEIHOFF - conseillères municipales
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique:	038-213803174-20200325-AR_2020_029-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20200325-AR_2020_029-AR-1-1_0.xml	text/xml	1214
nom de original: AR_2020_029Questure_TORRES_8ème.pdf	application/pdf	98976
nom de métier: 99_AR-038-213803174-20200325-AR_2020_029-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	98976

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	<i>Posté</i>	<i>27 mars 2020 à 15h51min38s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>27 mars 2020 à 15h51min39s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>27 mars 2020 à 15h51min40s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>27 mars 2020 à 15h57min01s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-27</i>